
Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Grant Thornton

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Versailles
29, rue du Pont
92200 Neuilly-Sur-Seine

GENTICEL

Société Anonyme

au capital de 1.557.005,50 €

Prologue Biotech

516, rue Pierre et Marie Curie

31670 Labège

Sygnatures

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Toulouse
8, chemin de la Terrasse
31500 Toulouse

Exercice clos le 31 décembre 2016

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Genticel

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/16

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Président du Directoire. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées

et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

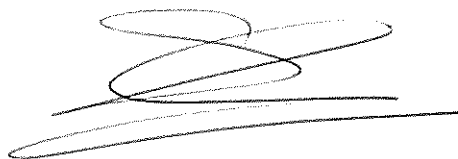
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 1.021.143,24 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Toulouse, le 27 février 2017

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Samuel Clochard

Sygnatures

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Laure' followed by a stylized surname.

Laure Mulin

**RELEVÉ DU MONTANT GLOBAL VERSE AUX CINQ PERSONNES
LES MIEUX REMUNERÉES**

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantage en nature, versé aux cinq personnes les mieux rémunérées pendant l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à 1 021 143.24 Euros.

Fait à Labège le 27 Février 2017

Le Président du Directoire



Benedikt TIMMERMAN